

Communiqué de presse

28 avril 2021

Le Liberia, le Mexique, le Niger, Le Sénégal et la Sierra Leone s'attaquent aux obstacles au déploiement des femmes dans les opérations de paix avec le soutien du Fonds de l'Initiative Elsie

Le Fonds de l'Initiative Elsie, un fonds d'affectation spéciale des Nations Unies, a annoncé aujourd'hui les cinq premiers bénéficiaires — le Liberia, le Mexique, le Niger, le Sénégal et le Sierra Leone — d'un soutien financier pour l'augmentation de la participation des femmes militaires et policières dans les opérations de paix. Alors qu'il lance son deuxième cycle de programmation, le Fonds a également invité les Etats membres à soumettre leur manifestation d'intérêt.

Les cinq pays bénéficiaires sont en cours de réalisation d'une évaluation approfondie des obstacles afin d'identifier les freins à la sélection et au déploiement des femmes dans les opérations de paix internationales et de commencer à mettre en œuvre leurs plans nationaux.

Le Niger et le Sénégal établiront également des listes de réserve nationales composées de femmes militaires et policières éligibles et formées en vue de leur déploiement, tout en renforçant le recrutement de femmes dans leurs institutions nationales de sécurité par le biais de campagnes ciblées. Afin de s'attaquer aux obstacles systémiques et structurels, les deux pays se sont également engagés à adopter et à mettre en œuvre une politique, une stratégie et un plan d'action pour l'égalité des genres dans leurs institutions de sécurité. Ces mesures visent à garantir aux femmes l'égalité des chances tout au long de leur carrière et de leur permettre d'acquérir l'expertise nécessaire pour servir dans le cadre de déploiements internationaux.

Le Mexique, membre non-permanent du Conseil de sécurité pour 2021-2022 s'est engagé à identifier les obstacles entravant actuellement la participation des femmes en uniforme aux opérations de paix des Nations Unies et à mettre en œuvre des solutions permettant d'étendre la formation et la participation significative des femmes au sein de leurs institutions de sécurité.

« Accélérer le rythme du changement pour la participation pleine, égale et significative des femmes dans les institutions de sécurité est essentiel pour assurer que ces institutions sont bien représentatives, réactives et responsables envers toutes et tous. Bien que des progrès aient été accomplis, nous estimons qu'en conservant le rythme d'évolution observé ses dix

dernières années, il faudra encore 30 ans pour atteindre la parité entre les sexes dans les contingents militaires, 12 ans dans les unités de police constituées, 8 ans chez les officiers de police individuels et 7 ans chez les observateurs militaires et les officiers d'état-major. Les femmes ne peuvent pas se permettre d'attendre aussi longtemps, » a déclaré la directrice exécutive adjointe d'ONU Femmes et coprésidente du Fonds Phumzile Mlambo-Ngcuka.

« La transformation institutionnelle n'est possible que si elle est conduite par une direction qui crée un environnement favorable aux femmes et qui s'engage fermement à appliquer une tolérance zéro vis-à-vis du harcèlement, de l'exploitation et des abus sexuels, et à mettre fin à l'impunité des auteurs de ces actes, » a-t-elle ajouté.

L'ONU a dépassé ses objectifs de genre pour 2020 fixés dans la [Stratégie de parité entre les sexes applicable au personnel en uniforme \(UGPS\) 2018-2028](#) pour les observateurs militaires et les officiers d'état-major (19 % atteints contre 17 % ciblés), les policiers individuels (29 % contre 22 %) et les unités de police constituées (14 % contre 10 %), mais elle a pris un retard considérable pour les troupes militaires (5,2 % contre 6,5 %), cette dernière catégorie représentant 84 % du total des déploiements — près de 70 000 officiers en décembre 2020. Dans les postes d'encadrement en 2020, 1 femme sur 13 occupait un rôle de direction dans les composantes militaires (8 %) et 4 femmes sur 14 dans les composantes de police (28 %), contre une sur 16 (6 %) et une sur 17 (5,8 %) respectivement en 2015.

En décembre 2020, les dix principaux pays fournisseurs de continents et personnel de police déployaient 46 000 officiers, soit plus de la moitié des 80 000 effectifs présents dans les opérations de paix des Nations Unies. Sur ce total, seules 2700 officiers (6 %) sont des femmes. Le Sénégal, le plus gros pays fournisseur de personnel de police sur les opérations de paix des Nations Unies, s'est engagé à déployer six unités de police constituées fortement paritaires sur les trois prochaines années conformément aux exigences opérationnelles de l'ONU, augmentant ainsi le déploiement de son personnel féminin à 30 % de ses effectifs d'ici 2023.

Le Niger s'est engagé à augmenter les déploiements de femmes parmi les troupes militaires, en passant d'un niveau initial de 0,5 % en janvier 2021 à 5 % en 2023, à doubler ses déploiements parmi les observateurs militaires et les officiers d'état-major, passant de 11 % à 23 %, et à augmenter de 37 % à 50 % la représentation de femmes dans la police.

« Nous devons transformer nos institutions pour permettre aux femmes de participer et contribuer pleinement à nos opérations de paix. L'Initiative Elsie est un partenaire essentiel, qui fournit l'espace et les ressources nécessaires pour atteindre cet objectif », a déclaré le Secrétaire général adjoint du DPO, Jean-Pierre Lacroix.

Le Fonds de l'Initiative Elsie cherche à accélérer les progrès vers la réalisation des objectifs de genre des Nations Unies en contribuant à combler le fossé entravant la parité entre les sexes, conformément aux résolutions du Conseil de sécurité et à la Stratégie pour la parité entre les sexes applicable au personnel en uniforme (UGPS). Créé par les Nations Unies et le Canada en 2019, le Fonds soutient le déploiement durable et la participation significative des femmes en uniforme chargées du maintien de la paix en offrant une aide financière sous forme de financement de projets et/ou de prime pour les unités fortement paritaires lorsque les États membres déploient une représentation substantielle de femmes parmi les unités ou troupes constituées, notamment au niveau de commandement.

Le Fonds de l'Initiative Elsie constitue ainsi un mécanisme important permettant de concrétiser la responsabilité partagée dans la mise en œuvre des dix résolutions du Conseil de sécurité sur les Femmes, la paix et la sécurité, ainsi que la résolution 2538, adoptée en 2020, consacrée à l'augmentation des déploiements de femmes civiles et en uniforme. Cette dernière résolution appelle à l'élaboration de stratégies et à la mise en œuvre de mesures dans les institutions de sécurité, notamment l'accès à l'information sur les possibilités de déploiement, la formation, l'identification des obstacles au recrutement et au déploiement, la constitution de bases de données nationales, le recrutement et la mise en place de mesures incitatives, parmi lesquelles des services de garde d'enfants.

L'Australie, le Canada, la Finlande, l'Allemagne, les Pays-Bas, la Norvège et le Royaume-Uni ont contribué ou promis des fonds à hauteur de 27,9 millions de dollars. Pour son mandat de cinq ans, le Fonds vise un budget de fonctionnement de 40 millions de dollars ; compte tenu des prévisions d'augmentation de la demande, le Fonds recherche donc des contributions supplémentaires afin d'atteindre son plein potentiel.

Pour plus d'informations sur le Fonds de l'Initiative Elsie, consultez notre site internet www.elsiefund.org et <http://mptf.undp.org/factsheet/fund/EIF00>.